



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 AVRIL 2026

N°2026 04 21

**Objet : Secrétariat Général :
Désignation des délégués au syndicat
D'étude et d'aménagement du canton
De Besançon Sud Plateau**

Nombre des membres :

- * En exercice : 23
- * Présents : 23
- * Ayant donné procuration : 0
- * Ayant pris part au vote : 23

Date de convocation le 16/04/2026

Date de publication le 23/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Lylian CALVAT, Maire, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présents : Mesdames et Messieurs les membres en exercice :

BAUD Marlène, Lylian CALVAT, Valérie COURCIER, Jérôme CUCHE, Yoran DELARUE, George DROUHARD, Daniel FABREGUES, Fabrice GALPIN, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, David LAMBÉY, Hélène LAMY, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Gilles MOITON, Alexandra PARRENIN, Titouan PICARD, Florence RANALLI, Marion REDEL, Samuel RIARD, Nadine SAUVONNET, Catherine VIDONI, Anaïs ZUPANCIC- GREBERT.

Excusé donnant pouvoir : Néant

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel FABREGUES

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L.5211-7, L.5212-6 et L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la commune est membre du Syndicat d'étude et d'aménagement du canton de Besançon Sud-Plateau ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les délégués appelés à représenter la commune au sein du comité syndical ;

Considérant que la commune dispose de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants ;

Après que M. le Maire ait fait un appel de candidature :

Titulaires :

- M. Cyril Maréchal
- M. Gilles Moiton

Suppléants :

- Mme Valérie Courcier
- M. Daniel Fabrègues

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

Par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DÉCIDE

- **DE RECOURIR** au scrutin secret pour l'élection des membres du Syndicats d'étude et d'aménagement du canton de Besançon Sud-Plateau.
- **DE DÉSIGNER** en qualité de délégués de la commune au sein du comité du Syndicat :
 - Titulaire :
M. Cyril Maréchal
M. Gilles Moiton
 - Suppléant :
Mme Valérie Courcier
M. Daniel Fabrègues

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés

Fait à Saône, le 21 avril 2026
M. Le Maire de Saône,
Lylia CALVAT

DESTINATAIRES :

PRÉFECTURE DE BESANÇON – DGFIP

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.